Déclaration de l'UNSA Éducation

CTSD de l'Ardèche du 04 septembre 2013

2013 est la première rentrée préparée par ce gouvernement. Nous espérons qu'elle sera la rentrée de l'apaisement, après 5 années de sarkozysme.
Elle se fait dans un contexte budgétaire difficile mais où l'Education reste bien la priorité du gouvernement. Pour le moment, les moyens promis lors de la campagne présidentielle sont au rendez-vous, ils seront peu visibles malheureusement en Ardèche.

L'année qui s'est écoulée a clairement marqué une rupture avec les pratiques antérieures, tant sur la conception du système éducatif que sur les conditions du dialogue social.
Des signes sont pour nous tangibles dans la loi et les multiples chantiers qui sont ouverts, qui montrent une réelle volonté réformatrice. L'Unsa Education a soutenu la loi de refondation car même si elle est incomplète, elle marque des orientations avec lesquelles nous sommes en accord, c'est bien sûr le cas de la formation initiale, de la priorité au primaire… Cependant, tout ne se règle pas par la loi. La question des pratiques pédagogiques est posée. Rendre ou donner aux enseignants la liberté d'agir, d'innover doit aller de pair avec ces réformes. Nous devons entrer dans un cycle de la confiance de l'institution envers les enseignants.

Concernant le dialogue social, il est fondamental pour une organisation réformiste comme la notre. Il est pour nous la clé du progrès et des évolutions dans une société démocratique moderne. Si durant le quinquennat précédent, il a été fortement limité, force est de constater que la méthode a pour le moins évolué et si des progrès sont encore à faire, nous sommes aujourd'hui consultés en amont sur les sujets majeurs et l'élaboration des textes. Ce dialogue social fait appel à une ligne de responsabilité des organisations syndicales et ne place pas les différents interlocuteurs dans une conception de défiance, voire d'opposition frontale, même si bien sur des désaccords existent.

Pour ce qui est de la réforme des rythmes scolaires, il faut reconnaitre que le dossier aurait pu être conduit avec plus de doigté et de concertation par le ministère, sachant cependant qu'aucune solution ne fait l'unanimité chez nos collègues qui sont divisés ou dubitatifs sur le sujet.
L'Unsa Education est restée cohérente dans ce domaine. Après des décennies de réflexion, de colloques, d'analyse sur ce sujet, après avoir dénoncé la réforme Darcos, nous ne pouvions pas, au moment où une proposition plus équilibrée apparait, mettre la tête dans le sable. Évidemment, tout n'est pas simple. Ce qui est proposé dès cette rentrée est extrêmement divers. Et nous allons scruter à la loupe ce qui va se mettre en place pour en tirer le meilleur. Cela doit servir les projets qui vont être construits pour la rentrée 2014. Cette modification des rythmes doit être aussi l'occasion de réflexions et de modifications dans les pratiques pédagogiques des enseignants. La mise en place de cette réforme en partie cette année amène cependant une urgence à revoir les contenus des programmes.

En ce qui concerne la renaissance d'une formation initiale conséquente des enseignants et personnels d'éducation, elle met fin à la mastérisation Darcos qui a fait l'unanimité contre elle. L'Unsa Education rappelle qu'elle s'est opposée à cette réforme DARCOS de la formation dès son origine au CTPM de mai 2009. Les ESPE se mettent donc en place dans l'urgence. Les textes officiels n'ont été publiés qu'au début des vacances. Il y aura immanquablement des difficultés dans la mise en place concrète des ESPE et déjà beaucoup de questionnements se font jour par exemple chez nos collègues Maitres Formateurs sur leur place dans le dispositif.

La loi d'orientation redonne une priorité à l'enseignement primaire. S'il faut se féliciter de la prise de conscience de l'abandon du primaire dans les politiques éducatives des 20 dernières années, il faut maintenant passer du slogan à la mise en œuvre. Nationalement comme en Ardèche, les avancées sont timides pour le moment, que ce soit sur le + de maitre de classe ou la rescolarisation des 2 ans. Gageons que plus de moyens offerts au département dès 2014 permettront de mettre en œuvre des améliorations réelles.